

Les services d'abord, l'agriculture ensuite

Les négociations commerciales de l'OMC redémarrent. La Suisse pousse à la roue et affiche de priorités claires. Elle est prête à des concessions agricoles pour obtenir des avancées dans le domaine des services. Mais les défenseurs du secteur public sont aux aguets.

Les paysans suisses ne font plus le poids. Et ils le savent bien. L'agriculture ne représente plus que 4% des emplois, contre 73% pour les services. Il n'est pas étonnant alors que Joseph Deiss réaffirme, à Davos comme à Genève, son appui aux négociations du cycle de Doha sur la libéralisation des services et le démantèlement progressif des protections agricoles (voir DP n° 1612). Afin de préparer le terrain, le ministre de l'économie propose, pour les années à venir, une enveloppe copieuse destinée aux paiements directs. Pour l'heure, le Conseil fédéral fait de la résistance face à cette générosité. Mais le feu reste au vert pour la libéralisation des services. Berne affirme et réaffirme avec force sa volonté de faire avancer des négociations qui ne menacent en rien les services publics auxquels les Suisses sont attachés. En effet, l'AGCS (Accord général sur le commerce des services) n'impose rien. Mais il permet tout. Le résultat dépend de l'attitude des négociateurs.

Selon l'accord, chacun des cent quarante-sept membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peut déposer une liste de services qu'il propose d'ouvrir à la concurrence. Les pays intéressés par tel ou tel service négocient alors un accord de réciprocité. La Suisse a déposé une large liste d'ouvertures comprenant, bien sûr, les services financiers, mais aussi les télécommunications, la poste, de nombreuses professions - juristes, comptables et architectes - ou encore les services de l'environnement comme la gestion des eaux ou la protection contre le bruit. Chacun de ces secteurs est régi par des règles nationales qui subsistent. Rien ne changera, par exemple, pour la poste. La protection du monopole est maintenue. Par son offre, la Suisse s'engage simplement, ce qu'elle fait déjà, à traiter sans discrimination les entreprises étrangères intéressées aux activités ouvertes à la concurrence.

continue en page 2

Dans ce numéro

La politique de défense cherche une nouvelle identité.
page 2

Les caisses des communes vaudoises tirent la langue.
page 3

Genève en mal de concordance.
page 4

La libre circulation sous surveillance.
L'opinion publique échappe aux sondeurs.
page 5

La poésie romande en anthologie.
page 6

Auschwitz au bout de la mémoire.
page 8

Taxe CO₂

Si le Conseil fédéral renonce à cette taxe, il pénalisera les acteurs économiques qui ont appuyé jusqu'à présent sa politique. De plus, il discréditera son discours sur les bienfaits de la concurrence.

Edito en page 3

La politique de défense ne fait plus recette

Tant que le mur de Berlin tenait debout, chaque citoyen savait que notre politique de défense s'enracinait dans le concept de réduit national. Depuis l'effondrement du bloc soviétique, les menaces sont plus insaisissables. L'intérêt pour la chose militaire diminue, surtout en Suisse romande. Un constat paradoxal à l'heure où l'armée vit sa plus profonde remise en cause.

Des militaires suisses sont pour la première fois officiellement engagés sur un autre continent, en Indonésie, pour faire face aux conséquences du raz-de-marée. Un contingent pouvant être porté à 6 500 hommes appuie cette semaine la police grisonne pour que le Forum de Davos se déroule dans un calme alpin. Les représentations étrangères à Berne ou à Genève sollicitent de plus en plus l'armée suisse pour des missions de surveillance. Si les importantes chutes de neige de ces derniers jours devaient provoquer des avalanches, tous les regards convergeraient certainement vers Christophe Keckeis. Parallèlement, des milliers de citoyens conscrits sont toujours convoqués pour des tâches militaires plus traditionnelles. Les «cours de répétition», s'ils ont changé de nom, ne sont pas morts avec Armée XXI. Au contraire, ils ont retrouvé leur rythme annuel et constituent toujours partiellement en des entraînements au combat.

Cette multiplication des tâches intervient paradoxalement à un moment où le Parlement vient d'opérer des coupes sans précédent dans le programme d'armement 2005. Non aux nouveaux chars démineurs, non aux

avions de transports. Et Samuel Schmid doit annoncer plus de mille licenciements après le nouveau plan de stationnement de l'armée. Faire plus avec toujours moins: la tâche du patron de l'armée paraît se résumer à cette équation impossible. Dur pour le moral des troupes.

Un débat muet

Une nouvelle définition de la politique de sécurité (que doit faire l'armée?) devient donc incontournable avant même de débattre de l'avenir de la conscription obligatoire. C'est là que le bât blesse. Le temps où les ténors politiques romands - à l'image d'un Georges-André Chevallaz - se profilaient sur les questions militaires paraît révolu. Le débat sur la politique de sécurité recèle pourtant tout ce qu'il faut d'ingrédients pour titiller les esprits, même les plus réfractaires: une bonne dose de réalisme pour analyser les menaces de l'après 11 septembre 2001, une pincée d'égalitarisme pour repenser le rôle des femmes dans la politique de défense, une couche de nationalisme pour épicer le débat sur une des institutions qui a sans nul doute façonné le pays et à laquelle les citoyens sont

malgré tout plus attachés qu'on ne l'imagine. Il n'est jamais évident de défaire les mythes.

Dans ce contexte, la gauche n'échappe pas non plus à une nouvelle discussion de ses principales thèses sur le sujet (cf. référence). En 2001, s'il continuait à critiquer la nécessité même d'une armée suisse, le PSS mettait l'accent sur la participation des militaires à des opérations internationales de maintien de la paix. Aujourd'hui, on s'aperçoit que notre armée aurait besoin de moyens supplémentaires pour mener à bien ce type de missions. Faut-il augmenter les budgets? De même, il est permis de douter que les 15 000 militaires contractuels proposés par le PSS suffiraient pour assumer toutes les missions que l'on confie à l'armée. Dans ce débat aussi, il sera nécessaire de faire entendre d'autres voix que les sirènes du repli sur soi identitaire. *ad*

Thèses du PS suisse: «La politique de paix et de sécurité de la Suisse au début du XXI^e siècle», adoptées le 8 décembre 2001 par l'assemblée des délégués du PSS à Winterthur.

al.sp-ps.ch/data/Pospap-fj011208_Theses_Paix_et_Securite.pdf

OMC (suite)

Les services d'abord, l'agriculture ensuite

Au cours des négociations, Berne devra aussi répondre aux demandes de libéralisation formulées par d'autres pays. Ainsi, sous pression de Vivendi et autres Lyonnaise des Eaux, Bruxelles demande une libéralisation de la distribution d'eau potable. La Suisse peut simplement dire non. Mais tout accord est le résultat d'un troc serré. Les négociateurs luttent pour des avantages ou lâchent des concessions sous l'œil ou la pression des lobbies natio-

naux. Nombre de communes et les défenseurs de la distribution publique des eaux sont montés aux barricades. En conséquence, Berne s'est formellement engagée à refuser la demande de Bruxelles et s'y tiendra.

La Suisse n'a pas déposé une offre de libération de l'enseignement, mais devra faire face, ici aussi, à plusieurs demandes. La réponse ne sera pas un non catégorique, car l'enseignement privé existe de longue date dans le pays.

Un accord AGCS sur l'enseignement, basé sur la non discrimination des concurrents étrangers, ne fera qu'entériner la situation existante. Dans ce cas également, Berne a pris l'engagement formel de ne pas toucher à l'enseignement public primaire, secondaire, supérieur et professionnel. Les partisans du bon scolaire et autres partages du financement public doivent mener un combat politique interne s'ils entendent faire triompher leur cause. Ils n'ont

rien à attendre des négociations internationales.

Les anti-, puis altermondialistes, ont sorti les négociations commerciales internationales de l'ombre où elles ont agi pendant des décennies. En Suisse, les lobbies autres que *economiesuisse* sont au travail. Les parlementaires interpellent le gouvernement. Ils ont montré qu'ils peuvent influencer le mandat des négociateurs. Pour autant qu'ils restent vigilants. *at*

Pauvres communes vaudoises

La crise actuelle pourrait déboucher sur une révision du système de péréquation vers une plus grande solidarité.

« Les finances communales au point de rupture ». Tel est le titre de l'inquiétant dossier qui remplit le dernier bulletin de Lausanne Région, association regroupant 26 communes voisines ou proches de la capitale vaudoise.

Sérieuse, l'alerte tient à trois causes au moins : une augmentation plus forte des dépenses communales (+15% entre 1999 et 2003) que des recettes fiscales (+12%), un accroissement de l'endettement encore plus rapide (+21%) et l'explosion de la « facture sociale » (+92% entre 1999 et 2004), dont la moitié - et non plus seulement le tiers - est désormais à la charge des communes.

Ces causes sont elles-mêmes en bonne partie les effets, cumulatifs en 2003-2004, de deux changements récents : d'une part la « bascule » d'Etatcom, vaste opération de désenchevêtrement et de péréquation entre l'Etat et les communes vaudoises et, d'autre part, le passage à la taxation post numerando, plutôt mal gérée par l'administration fiscale cantonale, si bien que les recettes de la première année ont porté sur dix mois seulement.

Résultat : un véritable cauchemar pour les responsables des finances

communales qui, privés de leurs principaux repères, ne savent plus à quels chiffres se vouer. Un grave souci aussi pour les élus de la région lausannoise qui perçoivent, à défaut de les maîtriser, les gros enjeux représentés par la constitution d'une région à géométrie variable : l'agglomération Lausanne-Morges voulue par les aménagistes du territoire cantonal, celle que prend en considération la politique fédérale des agglomérations, celle enfin que compose l'association Lausanne-Région.

Perspective : une inévitable et très prochaine révision du système de péréquation, avec compensation accrue des charges incombant aux villes-centre et avec écrêtage des dépenses pour les transports publics, les routes et les forêts. Le tout en vue d'assurer un financement plus solidaire des dépenses liées aux déplacements en région urbaine et aux forêts dans les communes qui en possèdent.

Si le paquet attendu prend en compte les intérêts régionaux d'une majorité de députés, il passera sans encombre le cap du Grand Conseil. Et coupera l'herbe sous les pieds aussi bien des ultras de la cause communale que des opposants à toute augmentation de la fiscalité cantonale. *yy*

Secret bancaire : Qui trop embrasse

En décembre 2003, la majorité bourgeoise du Parlement a suivi la proposition de l'UDC et de quelques cantons d'inscrire le secret bancaire dans la Constitution. Il s'agissait alors de réagir aux fortes pressions de l'Union européenne dans le cadre de la négociation des accords bilatéraux. Aujourd'hui, les banquiers ne montrent guère d'enthousiasme pour ce projet. Le secret bancaire est déjà protégé par le droit des contrats, la législation sur la protection de la personnalité et la loi sur les banques, sans parler de l'accord avec Bruxelles sur l'imposition des avoirs des ressortissants de l'Union déposés en Suisse. Certes, le soutien d'une majorité populaire lors de la votation est acquis. Mais les banquiers préféreraient éviter les débats inhérents à une campagne référendaire, campagne qui pourrait déboucher sur un succès sans éclat. Par ailleurs, l'ancrage constitutionnel du secret bancaire n'empêcherait pas d'en atténuer la portée dans la loi. *jd*

Edito

Force de loi

L' introduction d'une taxe sur le CO₂ voit apparemment s'affronter deux camps bien tranchés. Opposants, les milieux économiques et les partis bourgeois ; partisans, la gauche et les Verts, les organisations écologistes et d'entraide, les consommateurs. Un conflit des plus classiques, direz-vous, entre défenseurs pragmatiques de l'économie et idéalistes soucieux du long terme. En réalité la ligne de partage est moins nette. Dans l'industrie et le commerce, des voix divergentes se font entendre en faveur de la taxe. Parmi elles, la chimie et les pharmaceutiques, Coop, Migros et plus d'une centaine d'entreprises qui ont pris au sérieux la loi sur le CO₂.

En effet, une seule raison suffit à justifier l'introduction de cette taxe : la loi sur le CO₂. Adoptée en 2000 par le Parlement, cette loi vise à réduire de 10% d'ici à 2010 les émissions de CO₂ par rapport à leur niveau de 1990, en application du protocole de Kyoto. L'économie et les partis bourgeois ont imposé une solution souple : d'abord des mesures librement consenties par les responsables des émissions et, si ces mesures s'avèrent insuffisantes, une taxe que le Conseil fédéral a l'obligation d'introduire. Les entreprises et les secteurs d'activité qui, en accord avec la Confédération, se seront engagés à limiter leurs émissions, n'auront pas à payer la taxe. Fortes de cette assurance, des branches économiques et des entreprises ont consenti des investissements importants pour réduire leur consommation énergétique. D'autres ont négligé cet effort. Et c'est ces dernières que veulent maintenant récompenser les partis bourgeois et les grandes organisations de l'économie en s'opposant à l'introduction de la taxe. Si le Conseil fédéral renonce à cette taxe, il se rendra complice d'une double tromperie. En changeant en cours de route les règles du jeu, il pénalisera les acteurs économiques qui ont appuyé jusqu'à présent sa politique. De plus, il discréditera son discours sur les bienfaits de la concurrence - le refus de la taxe équivaut à une distorsion de la concurrence. Quant aux partis bourgeois et aux organisations économiques, ils oublient qu'en 2000 ils ont fait échouer les taxes énergétiques au prétexte de la future taxe sur le CO₂. *jd*

A la recherche de la concordance perdue

Le canton ne semble plus gouvernable. Forts de ce constat les radicaux souhaitent réviser la Constitution et les institutions politiques. Mais pour retrouver le chemin du compromis et de l'intérêt commun, il faudrait tout d'abord calmer les esprits et discipliner le travail du Grand Conseil.

Le canton de Genève est-il encore gouvernable? En présentant leur projet institutionnel «Gouverner Genève demain», les radicaux ne doutent pas de la réponse: c'est non. Si le diagnostic est assez largement partagé dans la République, le remède ne convainc guère.

Le diagnostic d'abord. Un gouvernement peu entreprenant - on attend toujours une véritable réforme de l'administration et un plan concret de construction pour faire face à la crise aigue du logement. Un parlement bavard - neuf mois de retard dans le traitement de l'ordre du jour, mais le temps tout récemment de gloser une heure durant sur le mur de séparation en Israël! Un Parlement polarisé dont la majorité ne joue pas la même partition que son exécutif; des partis qui combattent en référendum les décisions

de leurs élus. La Ville de Genève et le canton qui dépensent plus d'énergie à se contrecarrer qu'à harmoniser leur action.

Un gouverneur plutôt que des listes bloquées

Le salut viendra-t-il, comme le suggèrent les radicaux, d'une «profonde réforme des institutions»? Certes la Constitution genevoise, qui date de 1847, est un foutoir de principes et de détails réglementaires qui mériterait une sérieuse révision. Et seule une Constituante pourrait venir à bout de cette tâche. Mais dans quel délai?

Un des éléments centraux du projet - l'élection du Conseil d'Etat sur des listes bloquées, la tête de liste assumant la présidence de l'exécutif pour la durée de la législature - ne garantit ni une meilleure cohérence gouvernementale, ni des rapports plus harmonieux avec le législatif.

Dans le contexte politique actuel, les listes bloquées risquent fort de traduire la polarisation et de la renforcer. Ce mode de scrutin limiterait par ailleurs sévèrement la liberté de choix du corps électoral. Si changement il doit y avoir, autant adopter le modèle des Etats américains: un gouverneur élu par le peuple et qui constitue un cabinet dont les membres sont confirmés par le Grand Conseil. Cette procédure serait mieux à même d'aboutir à un équilibre gouvernemental susceptible d'engendrer des compromis acceptables par une majorité aussi bien parlementaire que populaire.

Réformer les comportements

L'idée radicale de mettre en place un Conseil régional transfrontalier élu est par contre originale. Genève se développe hors de ses frontières; il lui faut

donc des institutions adéquates à cette évolution. Mais pour attribuer à ce conseil de véritables compétences, encore faudra-t-il convaincre la France et le canton de Vaud.

Plus que sur les institutions, la réforme doit porter en priorité sur les comportements. Ce qui fût le centre - radicaux et démocrates-chrétiens - a dérivé à droite, dans les pas des libéraux et maintenant des nationalistes. Cette dérive a sans doute contribué à l'érosion de ces partis: l'original est toujours plus attractif que la copie. La survie de ces derniers dépend d'un recentrage politique qui leur fera retrouver leur fonction de pivot, indispensable à la formation de majorités changeantes. La remarque vaut d'ailleurs pour la gauche réformatrice et les Verts, qui trop souvent succombent à la tentation de l'opposition de principe. Joint à une discipline plus stricte des procédures parlementaires - par exemple des délais impératifs pour se prononcer sur les projets du Conseil d'Etat, faute de quoi ces projets, budget compris, seraient considérés comme adoptés - ce recentrage devrait rendre possible le gouvernement de Genève. Ajoutons-y encore l'exigence de la majorité absolue au premier tour pour l'élection des conseillers d'Etat, de manière à éviter la loterie qui a permis la désignation d'un gouvernement monocolor.

Voilà pour l'urgence, qui ne dispense en rien de démarrer parallèlement une révision totale de la Constitution. *jd*

Pertes et profits pour la santé publique

Au Tessin, les principaux projets de loi feront dorénavant l'objet d'une étude d'impact sur la santé publique. Une commission interdépartementale sélectionnera les projets justifiant une telle évaluation prospective. Le Conseil d'Etat décidera de l'opportunité de cette analyse, puis la commission élaborera un préavis à l'intention du gouvernement. Ce dernier choisira alors de maintenir, de renvoyer ou de modifier le projet.

Une procédure supplémentaire qui va contribuer à ralentir des processus déjà lents et à bureaucratiser les décisions politiques? Ou une démarche qui s'impose dès lors que l'Etat intervient dans un grand nombre de domaines et ne sait pas toujours si ce qu'il entreprend de la main droite n'est pas défait par ce que fait sa main gauche? L'approche médicale et réparatrice de la santé coûte de plus en plus cher, avec des résultats rarement proportionnels à la dépense. Le choix tessinois vise à renforcer la prévention et à garantir un minimum de cohérence de l'action étatique: un plan de circulation ou des mesures d'économie touchant les examens préventifs dans les écoles peuvent se révéler coûteux en termes de santé publique. La pratique de l'étude d'impact, à titre expérimental jusqu'en 2007, dira si le Tessin s'est fourvoyé ou s'il a joué un rôle de pionnier. *jd*

Des mesures d'accompagnements perfectibles

L'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats de l'Union européenne appelle des mesures d'accompagnement qui suscitent discussions et prises de position de plusieurs partis politiques et organisations syndicales. Au centre des débats, la sous-enchère salariale et sociale dont les appréciations divergentes conduisent à privilégier le protectionnisme ou l'ouverture, l'adhésion ou non à l'Europe, à celle qui se construit ou à une autre. Pourtant les résultats des travaux parlementaires restent mal connus.

Les arguments des opposants, la droite extrême (ASIN - Association pour une Suisse indépendante et neutre; UDC) et l'extrême gauche (MPS Mouvement pour le socialisme, indépendants et communistes de l'Alliance de gauche), se limitent à présenter l'Europe et les migrants comme la source de tous les maux helvétiques.

Le travail temporaire sous contrôle

Or certaines de ces mesures gagneraient à être mieux connues. Particulièrement celles inédites qui concernent le travail temporaire et visent à contrôler les activités des entreprises éponymes. Le travail temporaire est d'ordinaire un emploi en dehors des conventions collectives de travail (CCT) ou ne les respecte pas. Il représente souvent l'antichambre à la précarisation de l'emploi. Les mesures d'accompagnement prévoient:

- un renforcement et une amélioration des contrôles des conditions de travail dans (et pour) ces entreprises;
- la participation des agences de travail temporaires au financement des systèmes de retraites anticipées;
- le paiement par ces agences de contributions aux frais de formation continue et d'exécution des CCT ayant force obligatoire; ces agences seront soumises aux organes de contrôle des CCT et à leur pouvoir de sanction.

Par ailleurs et dans le même registre, tous ceux et celles qui se prétendent indépendants devront fournir les preuves de leur statut.

Certes, malgré ces nouveautés, les mesures d'accompagnement ne sont ni complètes, ni totalement satisfaisantes. Elles demandent à être encore améliorées. Mais cette amélioration exige une action syndicale sur le terrain et non la mise en cause de l'Union européenne et des migrants. *dm*

Une enquête pour rien?

Les incertitudes méthodologiques brouillent l'analyse des réponses à un sondage sur l'avenir de la Suisse.

L'enquête «Perspective suisse», menée par quatre étudiants des universités de Saint-Gall et Zurich, avait certainement d'autres ambitions que l'accueil poli qui en a été fait dans les médias. D'autant plus qu'elle était parrainée par quelques grands noms du monde politique suisse: Rolf Schweiger, Doris Leuthard, Ueli Maurer et Ruth Metzler (Hans-Jürg Fehr ayant décliné l'invitation). La presse s'est contentée de mettre l'accent sur un des résultats les plus nets: les Suisses seraient favorables, pour une énorme majorité (88%), à une école unifiée ou uniformisée (*vereinheitlicht*).

On n'insistera pas trop sur les problèmes méthodologiques de l'enquête, dus en grande partie au fait que les sondés (13 000 personnes) sont des volontaires qui ont décidé de se rendre sur un site Internet pour répondre au questionnaire. Une sélection s'opère déjà à ce niveau; il faut savoir utiliser un ordinateur connecté au réseau et avoir un intérêt élevé pour la vie politique. Les auteurs de l'enquête ont bien tenté de corriger les différents biais (âge, sexes, cantons, niveaux de formation) mais n'ont pas pu résoudre totalement le problème de la représentativité de l'échantillon.

Au-delà de ces problèmes de statistiques, se pose également la question de la formulation des questions. On sait fort bien que la formulation des questions induit en partie les réponses. Dans ce cas précis, on ajoutera qu'il faut non seulement que tout le monde ait compris les questions de la même manière, mais il faut encore que l'on puisse faire quelque chose des réponses. On connaît l'habituelle difficulté à prévoir l'issue des vota-

tions à l'avance, malgré le fait que les questions des sondages sont logiquement formulées de la même manière que les objets mis au vote. On se rend donc compte qu'il est très difficile de savoir quelles propositions concrètes les citoyens suisses seront prêts à soutenir lorsqu'elles leur seront réellement soumises. Ainsi, 80% de l'échantillon serait favorable à une école obligatoire unifiée. Mais unifiée selon quels critères? Les horaires, la première langue étrangère, l'âge d'entrée en classe, le programme de mathématiques, le salaire des enseignants?

Mobiliser d'abord

Ce type d'enquête a pour but évident de mobiliser le monde politique autour d'un certain nombre de thèmes. Les résultats devraient permettre «d'élaborer des projets qui correspondent aux besoins de la population suisse et qui pourront donc être acceptés par un référendum par le peuple». Mais il ne suffit pas d'interroger la population pour changer l'état des choses. Transformer cela sur le terrain législatif est une autre affaire. Car là se poseront les questions auxquelles les citoyens n'auront pas eu à répondre dans le cadre de l'enquête; ces questions susceptibles de faire gagner ou perdre une votation. Le travail des étudiants alémaniques ne saurait être condamné pour autant. La démarche n'est pas inintéressante. Mais a-t-elle réellement permis de mieux comprendre l'opinion des Suisses? Pas sûr. Tout au plus pourra-t-elle inspirer certains élus occupés à suivre de très près l'«opinion publique» pour forger leur programme politique. *os*

www.perspektive-schweiz.ch/fj/

Le passeport suisse des poètes d'expression française

Le poésie romande fait son anthologie.
Sous la direction de José-Flore Tappy et Marion Graf,
on savoure des auteurs épris de liberté formelle,
prêts à courir le monde et à enjamber allègrement les frontières.

L'éditeur Seghers publie une anthologie des écrivains poètes contemporains (quelques-uns nés avant 1900) qui ont avec la Suisse un lien d'origine ou d'adoption. Son titre se lit en trois séquences, dont l'encrage est différencié: *La poésie* (les auteurs choisis incarnent donc la poésie) *en Suisse romande* (une frontière les distingue) *depuis Blaise Cendrars* (ce Chaux-de-fonnier, on le sait, a choisi la nationalité française, ce qui relativise l'affirmation précédente).

Une optique transfrontalière

Le choix initial, celui des trois premiers auteurs, est révélateur de la problématique romande.

Blaise Cendrars dont la liberté d'expression contredit l'image du Romand qui, intimidé par Paris, parlerait précieux, raffiné, moralisateur:

Tu parles, mon vieux

Je ne sais pas ouvrir les yeux?

(«Aux cinq coins»).

Charles-Ferdinand Ramuz à la recherche d'une authenticité tirée de son pays même:

*On ne greffe que sur le sauvageon: c'est
comme ça que nous greffons*

(«Salutations paysannes»).

Enfin Charles-Albert Cingria, qui recompose le banal en insolite:

- *Comment je fais en montée? Eh bien je change de vitesse puisque les vitesses existent. Maintenant si c'est trop dur... dans ce cas, je change encore de vitesse...*

- *Vous étiez en première sans doute.*

- *Il y a une vitesse à peine moindre que la première, qui est d'aller à pied.*

(«Journal de Genève», 19 juillet 1940).

Cendrars, Ramuz, Cingria ouvrent au début du siècle un champ si large qu'on ne pourra pas confiner la poésie et l'écriture romande dans son pré frontalier.

Quelle langue?

L'anthologie poétique comporte de nombreux textes en prose. Les responsables de l'anthologie (Marion Graf et José-Flore Tappy) ont estimé, à juste titre, que la forme poétique traditionnelle, celle des vers rythmés, faisait parfois faux-vieux comparée à l'expression plus libre. C'est évident pour Edouard-Henri Crisinel ou Gustave Roud. Mais ont été choisis aussi des textes de prose d'auteurs poétiquement éprouvés comme Philippe Jaccottet, Lorenzo Pestelli, Corinna Bille. Parti pris heureux. Car il peut y avoir comme un glissement naturel vers le poème court, chargé poétiquement par un vocabulaire à longue résonance dans

notre imaginaire, comme l'aube ou les larmes. On aboutirait alors, en suivant cette pente, à la création d'une forme aussi convenue que de nouveaux alexandrins. Les choix «prosaïques» de l'anthologie démentent ce qui pourrait être un académisme romand.

L'art des nomades

De même, la référence unique à nos paysages familiers est rompue d'une part par les écrivains voyageurs:

*Et ce matin sur les draps propres
la petite tache de sang des punaises
mais le lit était bon.*

(Nicolas Bouvier, «Soho», juillet 1970).

et aussi par les délégués du CICR (Alain Rochat, Jean-Georges Lossier) confrontés à une souffrance sans pittoresque:

Huambo, Kigali, Sanaa.

(Alain Rochat, «Litanie des villes meurtries»).

Le renouvellement et la diversité sont démontrés par ce choix de textes placé sous l'égide de Blaise Cendrars. Il y a des écrivains qui prennent des risques verbaux et existentiels. Il n'y a pas une poésie romande AOC. ag

La poésie en Suisse romande depuis Blaise Cendrars, présentée par Marion Graf et José-Flore Tappy, Seghers, Paris, 2005.

La livraison de DP a été irrégulière en ce début d'année. Le changement d'imprimeur et du lieu d'expédition ont malheureusement affecté la distribution du journal. Nous nous en excusons. DP

Une constellation, tout près

Philippe Jaccottet, de son côté, a réuni en une anthologie des textes de poètes d'expression française du XX^e siècle. C'est un double plaisir: celui des poèmes eux-mêmes, et celui du choix personnel de Jaccottet, dont l'incomparable culture et l'intense travail de relecture nous valent la découverte de textes ignorés ou oubliés ou qui, avec l'écoulement du temps, prennent un sens nouveau. «Was bleibet aber», ainsi Jaccottet intitulait, d'après Hölderlin, le cahier à l'origine de cette précieuse constellation. ag

Une constellation, tout près, Poètes d'expression française du XX^e siècle choisis par Philippe Jaccottet, La Dogana, 2002.

Les socialistes genevois oublient la croissance

Le PS délaisse à tort l'économie.

Le parti socialiste genevois est peu soucieux de la croissance économique du canton. Son discours sur la question est étonnamment discret. Ce désintérêt procède-t-il d'un choix raisonné ou d'une méconnaissance des mécanismes économiques? Avec l'année électorale qui s'ouvre en 2005, cette question mérite réflexion.

Le canton de Genève sort de 15 ans de quasi-stagnation du produit cantonal. Dans le même temps, les dépenses de l'Etat ont progressé de manière continue et rapide. Ces rythmes divergents débouchent sur des déficits à ré-

pétition et une dette imposante. Ce déséquilibre peut être corrigé par une augmentation des recettes, une diminution des dépenses ou une combinaison des deux. Ce qui est sûr, c'est que ce processus de correction sera d'autant moins douloureux que la croissance du produit cantonal sera forte. Outre de favoriser le financement des activités publiques, une croissance économique forte est le seul garant de la mobilité sociale.

Historiquement, la pensée politique socialiste considérait l'effet bénéfique de la croissance comme

une évidence. Ce n'est plus le cas. Aspiré par la rhétorique de l'Alliance de gauche, le PS genevois adopte une vision statique de l'économie avec un gâteau existant qu'il s'agit de partager. Vision encore renforcée par l'influence des écologistes qui, souvent, font rimer croissance avec pollution.

Les conséquences de ce désamour des socialistes genevois pour l'économie sont renforcées par la position ambivalente du parti libéral cantonal. Pour ce parti, la croissance devrait être une évidence. C'est loin d'être le cas. Les forces qui le traversent vont de la défense

d'intérêts corporatistes jusqu'à une forme nouvelle de romantisme libéral qui consiste, une fois fortune faite, à se préoccuper beaucoup de la défense de la zone agricole...

Le PS a ainsi une occasion de renouer avec un discours pro croissance qui le situerait de manière claire dans le paysage genevois.

Défendre la croissance économique pour «sortir par le haut» du déséquilibre des finances publiques et favoriser la mobilité sociale: si ce n'est pas un programme de gauche, alors qu'est-ce que c'est?

Benoît Genecand, Genève

Jura bernois

Une vision partielle et partiale

Un lecteur biennois regrette l'image trop lisse de la ville présentée par «Le centre de la périphérie», article paru dans DP n° 1629.

Romand de Bienne depuis neuf ans, ayant des origines et suivi ma formation dans le Jura bernois, je suis dubitatif devant l'image de Bienne que vous projetez. Où devrais-je dire, une vision parmi d'autres, celle de son maire, Hans Stöckli. Si je ne nie pas son dynamisme au niveau économique (mais il a aussi un prix), son dynamisme au niveau des collaborations régionales, et particulièrement avec le Jura bernois, laisse songeur. Au vu de l'histoire et des réalités présentes, ses avis tranchés irritent jusqu'au sein même du PS du Jura bernois. N'hésitant pas à rechercher l'appui des maires UDC du Seeland pour se faire élire au Conseil national, ne désirant pas se rendre sur la place Fédérale soutenir les députés (tous partis confondus) du Jura bernois, ainsi que ceux des cantons du Jura, de Neuchâtel et du Valais, en faveur des crédits aux constructions des routes nationales. Alors que là pour une fois il y avait une vraie frustration, et des projets d'infrastructures routières à défendre en commun!

Revenons au grand sujet: le bilinguisme. Mais est-ce la personne politique la mieux

placée pour en parler? J'aurais aimé avoir l'avis divergent d'une personne ayant une vision moins «angélique» et marketing de la situation des francophones biennois! Malgré les chiffres positifs, de nombreux Romands se font les porte-parole d'un recul de l'influence du français en ville de Bienne. Et historiquement ça s'explique. Ce sont les entreprises horlogères qui ont fait venir des ouvriers de l'arc jurassien vers Bienne. A l'image des grands noms de l'industrie horlogère, Omega ou Rolex, entreprises francophones, les Romands se sont implantés à Bienne.

A la suite de la crise de l'industrie horlogère des années septante, le pouvoir des sociétés francophones s'est amoindri et aujourd'hui les nouvelles implantations à Bienne sont le fait de multinationales situées en Suisse alémanique qui privilégieront l'allemand ou l'anglais comme langue de travail. Au niveau des sociétés actives dans les télécommunications, ce sont naturellement des groupes ayant leur centre de décision du côté de Zurich qui ont choisi de s'établir à Bienne. L'administration restet, par contre,

majoritairement alémanique. De plus les campagnes de publicité en français sont inexistantes en ville. Les agences de publicité n'ont pas leur pareil pour sentir d'où vient le pouvoir réel dans une communauté!

Mais parlons d'avenir: le Jura bernois a besoin de Bienne, et Bienne a besoin du Jura bernois. Cependant pour Bienne, le Seeland est plus alléchant. Mais comme le rappelait l'article, historiquement Bienne fut rattachée au diocèse de Bâle. Si dans le Jura bernois, à cause de la question jurassienne et d'un complexe d'infériorité, on n'osa pas s'approcher de Bienne, aujourd'hui les mentalités ont évolué.

Or, le poids toujours plus important des Alémaniques de Bienne prépare au pire: une (petite) indépendance du Jura bernois, et par conséquent, la fin de toute existence effective de la communauté romande de Bienne, n'ayant plus la force démographique suffisante vis-à-vis du canton de Berne. Et ceci dans une quasi-indifférence des Romands de Bienne qui s'accrochent à l'acquis.

Hugues Houmard, Bienne

L'histoire inconsolable

La visite du camp de concentration, soixante ans après sa libération par les troupes soviétiques, ravive l'effroi et le désarroi face au génocide.

Peut-on visiter Auschwitz? En ces jours de commémoration du 60^e anniversaire de la libération du camp de concentration le plus grand et le plus connu, cette question prend tout son sens. De ce point de vue, avoir l'occasion de le visiter est une chance. En effet, selon les sensibilités voire les origines personnelles, une telle visite peut être un pèlerinage, une visite de l'Histoire, une quête intérieure, un voyage jusqu'au bout de l'Enfer... bref, un Rendez-vous avec quelque chose d'indicible, de diffus, quand bien même on a tous vu des images effrayantes, lu des livres sur ce sujet.

Nombreux sont les autobiographies, les analyses, les films et la musique publiés à la suite de cet événement tragique, qui marqua une rupture avec la notion d'humanité. Il y a un avant, un pendant et un après cette visite, tout comme il y eut un avant, un pendant et un

après la révélation de l'existence des chambres à gaz en janvier 1945... On a tous des termes pour qualifier les camps nazis, dont la liste est tragiquement longue. Dans cette liste, Auschwitz a une place à part: c'est le premier nom que l'on mentionne pour qualifier toute l'horreur de la Shoah, l'horreur des massacres, de l'extermination, de la négation de la notion d'existence, une mort organisée de façon industrielle. Auschwitz est l'ultime représentation du meurtre à large échelle, la référence historique du génocide.

L'âme pétrifiée

Une fois sur place, après avoir pénétré par l'une des entrées figées par des photographies qui sont dans toutes les mémoires, que ce soit celle située sur un terrain vague où ne subsistent que quelques baraquements ou celle fameuse par son inscription «Arbeit macht frei», les représentations qu'on

s'était faites et les mots qu'on utilisait cèdent la place au vide. C'est un vide qui remplit alors nos âmes. Notre humanité aussi bien individuelle que collective est brutalement aspirée, tant ces barbelés, ces miradors, ces baraquements, ces chambres à gaz et autres souvenirs (les deux tonnes de cheveux, les milliers de chaussures et de valises, les milliers de portraits des victimes) paraissent pétrifiés. Pétrifiés dans le temps, annulant par là la notion de temps, conférant à ce lieu un caractère qui d'éternel devient intemporel. Nos âmes sont vidées d'un coup. Nos représentations mentales, les mots décrivant ce qu'ont enduré les victimes s'effacent pour laisser place non seulement au recueillement ou aux larmes, mais aussi à un immense respect envers les anciens déportés qui nous accompagnent lors de cette «excursion». On s'en remet à eux, écoutant leurs témoignages, tout comme

ils s'en remettent à nous, afin que nous soyons leurs relais, une fois qu'ils auront disparu à jamais.

Le retour «à la vie», comme aurait pu l'écrire Primo Levi, laisse sans mots. Les images, les impressions se résument à quelque chose de diffus, d'insaisissable, comme si l'on avait été balancé le temps d'une journée dans un autre monde. Les couleurs sont aussi diffuses, indéfinies, effrayantes, oscillant du blanc au gris et du gris au blanc. Comme s'il n'y avait pas de couleur pour décrire la mort. Sans pouvoir articuler un mot, on hésite alors à devenir misanthrope, on en vient à appeler Dieu pour crier notre désarroi, on espère trouver une porte de sortie qui a pour nom «le Sens de l'Histoire». Mais l'homme est-il aveugle? Trouvera-t-il cette porte? Aura-t-il la volonté de franchir le seuil?

Thierry Charollais

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:

Thierry Charollais
Alex Dépraz (ad)
Jean-Daniel Delley (jd)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Daniel Marco (dm)
Olivier Simioni (os)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

Anne Rivier
et *Domaine Public*
vous invitent
à la librairie Basta!
(Lausanne, Petit-Rocher 4)

le samedi 29 janvier à 11 h.00

pour écouter
Malley-sur-Mer
et autres *Chroniques*
publié
aux Editions de l'Aire

Rectificatif

L'article *Des lois et des hommes*, publié la semaine passée, pouvait laisser entendre que seul le SIT œuvre en faveur des travailleurs étrangers. Bien entendu ce n'est pas le cas. D'autres syndicats, dont UNIA, au sein de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) sont très actifs à leurs côtés. Par ailleurs, des représentants du SIB, aujourd'hui UNIA, avaient participé au regroupement familial des Kosovars raconté par *Le Vol impossible* de Michel Bühner. *md*